

6 en nombre pour la 1re- fois ; on destina pour les porter les métiers du pays, savoir : charpentiers, maçons, matelots, taillandiers, brasseurs et boulangers, auxquels on envoya la veille des torches faites par notre industrie et de notre cire, et ils les accommodèrent de festons, et Jean Guyon, maçon, mit un écusson à la sienne où étoient les armes de son métier : marteau, compas et règle.

Après les torches suivaient 4 chantes laïques, puis Mr. de St Sauveur et Mr. Nicolet en surplis et étole; puis le P. Vimont et le P. Dendemare; puis 6 arges français et deux petits sauvages en leur habit; tous portaient des chandeliers ou des cierges, excepté les deux derniers qui portoient deux *compallur*. Après eux deux venaient deux de nos F. F. en surplis avec encensoirs fumants; puis sous le dais, aux deux costés du St. Sacrement, le P. Dreuillettes, faisant le diacre en dalmatique, et Mr. le Prieur sous-diacre en aube et étole. Notre F. Liégeois, en surplis, marchait le dernier derrière le St. Sacrement et faisait office de maître des cérémonies.

On sonna à la paroisse au sortir, et partout en arrivant et sortant; au reposoir du fort 3 coups de canon; en passant derrière Mr. Couillard il y eut une salve de mousquets et fusils. Item à l'hospital et de rechef au reposoir de Mr. Couillard on tira et fit une autre salve; item en repassant devant le fort, une autre salve de trois coups de canon. On sonna à la paroisse en passant sous une arcade du pont qui estoit ajustée; on fit aussi une salve aux Ursulines, et enfin, retournant à l'église, une autre salve de 3 coups de canon.

Mr. de St. Sauveur entretint fort bien le chant; au reposoir on tascha de faire chanter à deux enfans quelques articles des litanies du nom de Jésus, 5 ou 6, mais il fallut que Mr. le Prieur les aidât; puis on chanta *Tantum ergo*, ou *Ecce panis &c. &c.* encensement et bénédiction. Aux maisons religieuses le mêmes; le tout alla bien comme cela; les religieuses chantèrent au lieu des enfans.

(1661) A la procession le tout se fit comme l'an passé; mais arrivé qu'on fut au reposoir du fort, Mr. l'Evêque ayant témoigné auparavant qu'il passerait outre si les soldats ne se tenaient déceintement à l'arrivée du St. Sacrement, ne s'étant pour lors déclaré d'avantage, Mr. le gouverneur ayant acquiescé à ce point, Mr. l'Evêque y étant arrivé ne se contenta

pas de cela, et sur le refus que les soldats firent de se mettre à genoux, il envoya dire à Mr. le Gouverneur, qui par incommodité de sa santé ne se trouvait pas à la procession et était au fort, que si les soldats ne se mettoient à genoux, il passeroit outre. La réponse ayant été que les soldats étaient en leur devoir étant debout, Mr. l'Evêque passa outre et n'apporta point le St. Sacrement au reposoir; *hinc magnum loquendi utriusque argumentum*; ce qui parut pe plus certain par le rapport de quelqu'un digne de foi (St. André, de Montréal) est qu'en semblable rencontre les soldats mettent un genou en terre sans se découvrir, et hoc se vidisse propriis oculis a paucis annis diebet ille et tamen firmavit, c'est de quoi il eut fallu s'éclaircir auparavant et en convenir.

Mr. le Rédacteur,

Je suis certain que les lecteurs de l'Abeille aimeront à savoir quel fut l'inventeur du jeu d'échecs et qu'ils liront avec plaisir le trait suivant: veuillez donc l'insérer dans vos colonnes. —

On attribue aux Hindous l'invention des échecs. Voici comment on en raconte l'origine. Un jeune prince indien, qui d'abord avait donné de belles espérances, s'était laissé séduire par les basses flatteries de ses courtisans; et après avoir éloigné de sa cour les gens vertueux, il exerçait une tyrannie insupportable sur ses sujets et plongeait le peuple dans la plus profonde misère. Un brahm, nommé Nassir, touché des malheurs de sa patrie, inventa le jeu d'échecs, pour faire voir figurément au prince combien son salut dépend de celui de ses sujets et comme ils contribuent au soutien du trône. Le prince ayant entendu parler du jeu fit venir Nassir, qui lui en expliqua les règles.

Le roi fut si charmé du jeu et de l'allégorie qu'il devint dès lors plus juste et plus humain; pénétré de reconnaissance, il laissa à Nassir le choix d'une récompense. Alors l'ingénieur brahm demanda qu'on lui donnât un grain de blé pour la première case de l'échiquier, deux pour la seconde, quatre pour la troisième, en multipliant pour chaque case le nombre des grains de la précédente par lui-même, jusqu'à la soixante-quatrième. Le roi se mit à sourire de la médiocrité apparente de cette demande, cependant ses trésoriers trouvèrent par leurs calculs, que ni les trésors, ni les vastes états du roi ne pouvaient suffire pour la payer.

Quelques savants ayant vérifié le calcul des Indiens, ont trouvé que la quantité de blé demandée par Nassir surpassait huit-cents fois la moisson annuelle

sur toute la terre en admettant que la France, qui produit tous les ans environ deux cents vingt millions de boisseaux, forme la deux-centième partie de la terre et que les autres pays, l'un portant l'autre, fassent une récolte aussi abondante.

C. A. L.

ANECDOTE.

Un grand Seigneur étant venu visiter l'Arioste, poète italien célèbre, parut surpris de son logement plus que modeste. — "Quoi! vous ici, lui dit-il, vous qui avez bâti le palais d'Alsine?" — Monseigneur, lui répondit le poète, il est plus facile d'assembler des paroles que des pierres."

Ephémérides.

1 Juin. — Conseil spécial dissous 1838. Le thermomètre marque 91 degrés à l'ombre, à Québec, 1831.

2. — Arrivée des Jésuites en Canada, 1612. Arrivée à Québec du premier récollet, le P. Jean Dolbeau, 1615. Mort de Joséphine, 1814.

3. — On commence l'église des récollets, la première en Canada, au lieu de l'Hôpital-Général, 1620.

4. — Décès de Monseigneur d'Esghs, huitième évêque du Canada, 1738.

Naissance de George III, 1738. La Nouvelle-Ecosse aux Anglais, 1755.

5. — L'intendant Bégon pose la 1ère pierre des fortifications du Cap-Diamant, 1720.

6. — Le prince Léopold élu roi de Belgique, 1831.

7. — Grande chute de neige à Québec; le thermomètre à la congélation, 1819.

ÉPIGRAMME.

Ci-dessous, git un bon seigneur,
Qui, de son vivant, nous apprit
Qu'un homme peut vivre sans cœur,
Et mourir sans rendre l'esprit.

Le mot du logographe imprimé dans le No. 33 de l'Abeille est cuirasse, l'u servant aussi pour v et l'i pour j.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille, et les externes, chez M. Adolphe Legaré.

Le Rédacteur est Dominique Racine.